



ALBERT

Les étangs du Vélodrome

Place Emile Leturcq - Mairie d'Albert - 80300 ALBERT

Tél. : 06-17-62-97-35 (tel:06-17-62-97-35) - Email : laurentfroidure@free.fr (mailto:laurentfroidure@free.fr)

<http://aappma-albert.wifeo.com/> (<http://aappma-albert.wifeo.com/>)

Fiche AAPPMA



L'ensemble des parcours sont 100% réciprocaire. Cependant, certains parcours nécessitent l'achat d'option supplémentaire, merci de vous référer au tableau des options.

Parcours

Linéaire rivière 1ère catégorie : 12 kms

- L'Ancre

Etangs : 4.5 hectares

- Etang du vélodrome

- Nouvel étang

Membres du bureau

Président

FROIDURE Laurent

Vice-Président

CARON Jacky

Trésorier

COGNET Didier

Secrétaire

LEGRAND Maxime

Types de pêche pratiqués

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour
- Pêche aux salmonidés
- Pêche à la carpe de nuit

Services

- Toilettes
- Ponton personne mobilité réduite

Présentation

L'association de pêche d'Albert dispose du droit de pêche sur "les étangs du Vélodrome", ainsi que sur la rivière Ancre, classée en première catégorie piscicole.

Vous trouverez un camping à proximité immédiate de ces parcours de pêche. A signaler que le site des étangs a été aménagé et permet d'offrir une promenade aux accompagnateurs.

L'association propose tous les types de pêche : pêche aux blancs, pêche aux carnassiers, pêche à la truite, pêche à carpe et pêche à carpe de nuit.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet de l'association.

Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
Tarifs *	114.00€	94.30€	27.20€	42.00€	8.00€	14.10€	36.50€
OPTIONS							
Timbre urne	-	40.00€	gratuit	gratuit	gratuit	-	-

* Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

Dépositaires

Bricomarché - Mr Godefroy - 37, du 11 novembre - 80300 Albert - 03-22-74-69-25

Règlement

Pêche sur l'Ancre rivière de 1ère catégorie piscicole conditions :

De l'ouverture à la fin du mois de juin : les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.

Tous les jours du 1er juillet à la fermeture légale (voir arrêté préfectoral).

Les lâchers de truites seront indiqués par affichage sur les panneaux d'informations aux étangs.



ALBERT

Les étangs du Vélodrome

Place Emile Leturcq - Mairie d'Albert - 80300 ALBERT

Tél. : 06-17-62-97-35 (tel:06-17-62-97-35) - Email : laurentfroidure@free.fr (mailto:laurentfroidure@free.fr)

<http://aappma-albert.wifeo.com/> (<http://aappma-albert.wifeo.com/>)

Fiche Parcours

Albert L'Ancre 1



Ce parcours est réciprocaire.

Type de parcours : rivière

Catégorie : 1ère catégorie

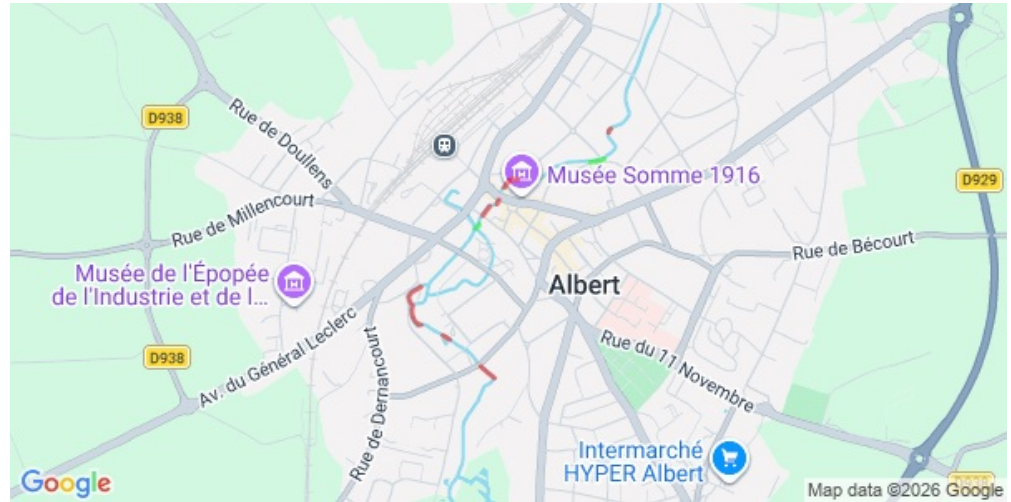
Berge :

- Droite
- Droite
- Droite
- Droite
- Droite
- Droite
- Droite
- Gauche
- Gauche
- Droite

Linéaire : 0.5 km

Type(s) de pêche :

Pêche aux salmonidés



- Berge gauche
- Berge droite
- Berge gauche et berge droite
- Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

De l'ouverture le 12 mars au 30 juin: les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.

Tous les jours du 1er juillet à la fermeture légale (voir arrêté préfectoral).

Les lâchers de truites seront indiqués par affichages sur les panneaux d'informations aux étangs.

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

Ouverture 1 ère catégorie -> Fermeture 1ière catégorie

• **Options**

Option alevinage rivière :

Carte Interfédérale : -

Carte Majeure : -

Carte Mineure : -

Carte Femme : -

Carte -12ans : -

Carte Hebdomadaire : -

Carte Journalière : -

• **Poissons présents :**

Anguille , Truite

• **Techniques de pêche :**

Pêche au mort manie , Pêche au toc , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers